

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNAUTÉ PAYS BASQUE, GOUVERNEMENT BASQUE ET NAVARRE PROPOSENT UNE RÉPONSE CONCRÈTE AU DÉFI MIGRATOIRE

Ce lundi 6 mai, la Communauté Pays Basque ainsi que des exécutifs régionaux européens interpellent conjointement les instances européennes et les Etats-membres en présentant le dispositif Share, initié par le Gouvernement basque. Share est une réponse concrète au défi migratoire actuel.

La migration n'est pas un phénomène conjoncturel mais une réalité structurelle dans le monde et en Europe. Offrir une réponse adaptée est une obligation à la fois juridique et morale. Les principales valeurs et idéaux à la base de la construction européenne sont en jeu. Ce sujet nécessite une réponse européenne mais pas seulement. Elle doit être nationale, régionale, intercommunale. C'est pourquoi, ce lundi 6 mai, à 20 jours des élections au Parlement européen, plusieurs institutions s'adressent à l'Union Européenne et à ses Etats membres en présentant simultanément la proposition Share, une réponse collective au défi migratoire actuel.

Historique de la démarche

La Proposition Share a été initialement présentée par le Gouvernement Basque le 19 septembre 2018. Le 30 octobre, le Lehendakari Iñigo Urkullu a sollicité le Président de la communauté d'Agglomération Pays Basque, Jean-René Etchegaray, l'invitant à contribuer à ce dispositif. Jean-René Etchegaray a répondu par l'affirmative saluant le caractère « raisonné, transversal et équitable » de la démarche.

Le 4 mars dernier, lors d'une rencontre officielle avec le Président du Gouvernement basque Iñigo Urkullu à Vitoria-Gasteiz, Jean-René Etchegaray a apporté publiquement son soutien à cette initiative. Le 2 avril, une réunion a été organisée à Bruxelles lors de laquelle cette proposition a été présentée à plusieurs Gouvernements régionaux. Ont également participé à cette réunion des représentants de la Commission européenne, du Comité des Régions, de ERLAI (European Regional and Local Authorities on Asylum and Migration), de EARLALL (European Association of Regional and Local Authorities for Lifelong Learning) et des représentants de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM).

Au sortir de cette réunion, Jean-René Etchegaray a écrit une nouvelle fois au Lehendakari se disant « fier de s'inscrire aux côtés des Régions et autorités locales qui malgré l'inertie de nos Etats agissent avec leurs moyens pour défendre nos valeurs européennes à travers l'entraide et la solidarité. Redonner de la dignité à nos institutions et éveiller les consciences est tout l'enjeu de cette mobilisation que j'entends poursuivre à vos côtés avec cette initiative ».

Une nouvelle réunion se tiendra sur le sujet à l'issue des élections européennes.

Les institutions qui participent à cette initiative sont le Gouvernement basque, la Communauté d'agglomération Pays Basque, la Nouvelle-Aquitaine, les Canaries, la Navarre, la Catalogne, Melilla, l'Attique. Une vingtaine d'institutions étudient actuellement leur adhésion à cette initiative.

Le dispositif Share, un mécanisme de co-responsabilité équilibré

Share est un mécanisme de répartition de la responsabilité face au défi migratoire, se basant sur les paramètres suivants :

- Les recettes fiscales (ou le Revenu Moyen Disponible ou le PIB) avec une part de 50%
- La population avec une part de 30%
- Le taux de chômage avec une part de 20%

Ce principe de répartition reste ouvert et devra faire l'objet d'un large consensus pour être définitivement adopté.

La proposition Share peut s'appliquer à trois catégories de personnes : les personnes réfugiées ou demandeurs d'asile, les migrants économiques dans des contextes d'urgence, de vulnérabilité ou de regroupement et les mineurs isolés. Ce dispositif est applicable par trois échelons territoriaux : États au sein de l'UE, Régions – Communautés Autonomes de chaque État, et villes et agglomérations au sein de chaque Région ou Communauté Autonome.

L'objectif de cette proposition transversale est de promouvoir le vivre-ensemble. Son caractère innovant vient du fait que plusieurs exécutifs infra-nationaux proposent aux États membres et aux institutions européennes d'assumer cet engagement.

Verbatim

« À travers cette proposition concrète, nous institutions régionales et économiques, déclarons :

- En matière migratoire en Europe, nous pouvons faire plus et mieux. La réponse actuelle est insuffisante.
- L'important est de partager le principe de responsabilité. Nous demandons et offrons cet engagement.
- En tant que Gouvernements régionaux, nous sommes disposés à nous impliquer »

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68

Direction de la communication de la Communauté
d'Agglomération Pays Basque /

Euskal Hirigune Elkargoko komunikazio zuzendaritza